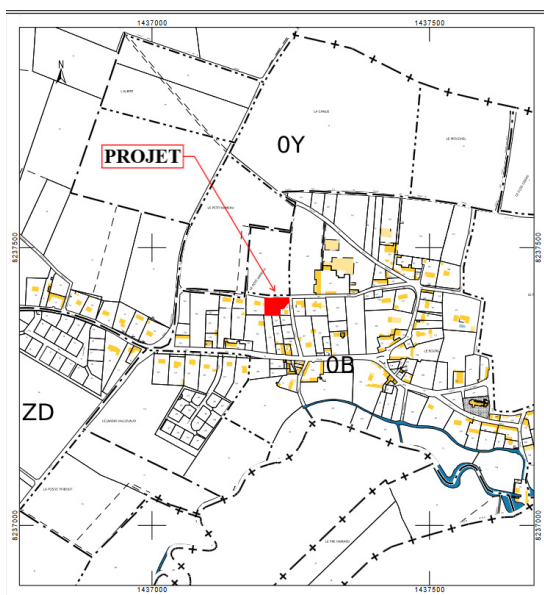


Dossier type Déclaration Préalable remplacement de menuiseries

Avant tout dépôt de dossier, il est conseillé de prendre connaissance des règlements et servitudes diverses s'appliquant au terrain concerné par les travaux (PLUi, risques, Loi Littoral, ABF etc.)

DP1 : UN PLAN DE SITUATION DU TERRAIN



DP2 : UN PLAN DE MASSE

Identifier les façades du bâtiment concernées par les travaux (en les surlignant par exemple)

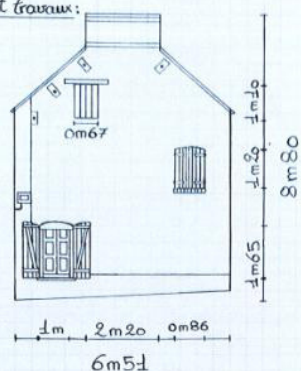


Echelle 1/500^e

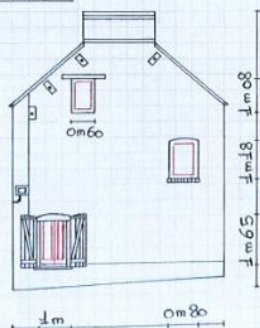
Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

Plan pignon EST :

Pignon EST avant travaux :



Pignon EST après travaux :

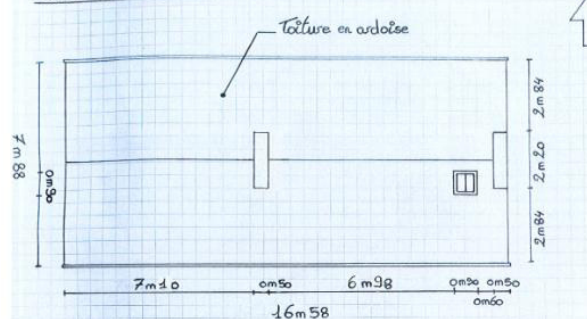


Echelle 1/100

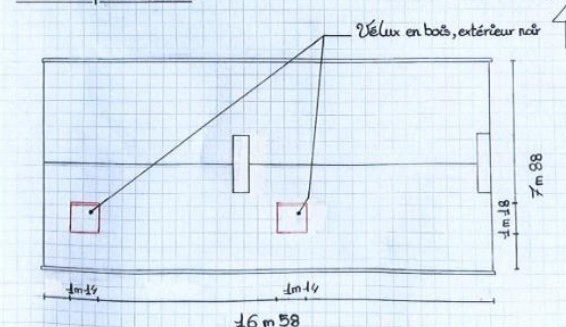


Plan toiture :

Toiture avant travaux :



Toiture après travaux :



Echelle 1/100



DP5 : UNE REPRESENTATION DE L'ASPECT EXTERIEUR/DP6 : UN DOCUMENT GRAPHIQUE



Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

DP7 : UNE PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

DP8 : UNE PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN



Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.

DP11 - NOTICE DESCRIPTIVE

Si le projet nécessite la consultation de l'**Architecte des Bâtiments de France** (lorsque le terrain est situé en site inscrit ou aux abords d'un monument historique par exemple), il est nécessaire de joindre un document supplémentaire : la notice ou DP11. Cette pièce doit décrire précisément les modalités d'exécution des travaux.

Notice descriptive : Fenêtres de tout le bâtiment

- Remplacement de sept anciennes fenêtres simple vitrage bois (3 sur la façade NORD, 1 sur le pignon EST, 3 sur la façade SUD) par des fenêtres oscillo-battantes, 2 vantaux, double vitrage, PVC blanc de taille hors tout : H = 168 cm, L = 105 cm
UW = 1.2 W/ m²k, isolation phonique = 32 dB



Ce modèle est proposé afin de vous aider à concevoir vos demandes d'urbanisme. Il n'est en aucun cas exhaustif et n'est ni un gage d'acceptation ni de complétude.